

Dominique BASTROT

Avocate à la Cour

Tél : 05 56 81 61 88 * Fax : 05 56 81 61 92 * Case 708

Médiatrice

Ancien Membre du Conseil de l'Ordre

bastrot.bost@avocatline.com

Cabinet Bordeaux :
16, rue Elisée Reclus
33000 BORDEAUX
(Adresse unique de correspondance)

SAS La Société MES OPINIONS,
6 rue de Ladrié
59 290 WASQUEHAL

Cabinet Lesparre Médoc :
32, rue Jean-Jacques Rousseau
33340 LESPARRE MEDOC

Bordeaux, le 11 mars 2019

Marie-Laure BOST

Julie CARREAU

Avocates à la Cour

Affaire : Association RENOVATION

N/Réf. : DB19028/DB

Mesdames, Messieurs,

Je suis saisie des intérêts de l'Association RENOVATION, gestionnaire du Foyer d'Accueil Médicalisé TRIADE, à Bordeaux, directement mis en cause sur votre site hébergeur, dans le cadre d'une pétition.

Je vous demande de bien vouloir publier un droit de réponse à la suite de cette pétition, dont les références de publication sont les suivantes :

Titre : « Soutien à Caroline, handicapée, exclue de son logement et privée de solution de prise en charge.

Pétition adressée à MDPH des Landes »

Auteur : Magali BOIREAU

N° 58224

Message écrit

Je vous remercie de bien vouloir insérer dans le délai de 3 jours la réponse de l'établissement qui a été directement mis en cause.

Vous voudrez bien mettre à la disposition du public ce droit de réponse dans des conditions similaires à celles du message en cause et le présenter comme résultant d'un droit de réponse

« Dans la pétition mise en ligne par Madame Magali BOIREAU, l'association RENOVATION et le FAM TRIADE sont directement mis en cause et un certain nombre des affirmations qui y figurent, méritent que s'exprime un droit de réponse.

-l'Association RENOVATION ne peut pas laisser écrire sans répondre que la direction du Foyer d'Accueil Médicalisé TRIADE « a introduit une demande d'exclusion (d'une de ses résidentes) sans justification ». Jamais le FAM n'a introduit de demande d'exclusion contre aucun de ses résidents ; en revanche, en fonction des observations qui ont été faites par l'équipe pluridisciplinaire de l'établissement, il peut être demandé une autre orientation, en relation avec les besoins réels de la personne handicapée.

Le Foyer d'Accueil Médicalisé TRIADE accompagne les personnes qui sont dirigées vers lui pour mettre en œuvre leur projet d'autonomie. Elles bénéficient d'un accompagnement médico-socio-éducatif pour assurer la continuité des soins et soutenir une dynamique suffisante pour élaborer peu à peu cette autonomie.

Ainsi, lorsque cette dynamique n'a pas pu s'enclencher, au-delà d'un certain délai, la MDPH peut parfaitement envisager une réorientation avec un délai suffisant pour accepter cette réorientation et trouver un autre établissement dont les objectifs seront mieux adaptés à la personne.

Il ne s'agit pas d'exclure mais bien au contraire de trouver la structure la plus adaptée à la personne.

-Dans la même ligne, le FAM n'a pas proposé de solution inadaptée à sa résidente ; le FAM TRIADE dispose de divers lieux de vie pour répondre aux besoins de ses résidents : foyer collectif, appartements collectifs, studios individuels. La proposition d'un studio individuel exige des pré-requis en terme d'autonomie et de gestion de la vie quotidienne.

-Il n'est pas exact non plus de soutenir que le FAM laisserait des résidents souffrir d'un défaut de soins ; les soins à la personne sont l'un des axes de l'ouverture à la vie sociale ; les soins médicaux sont constitutifs de l'ADN d'un FAM. Le FAM TRIADE coordonne et assure le parcours de soins des personnes qu'il accompagne, que ce soit d'un point de vue psychique ou d'un point de vue somatique.

-Lorsqu'une personne est accueillie dans une structure qui ne lui est pas ou plus adaptée, les conséquences sur son autonomisation et sa santé sont loin d'être négligeables et la situation est très anxiogènes.

Chacun doit pouvoir bénéficier d'un accueil adapté à son état de santé et à ses compétences pour pouvoir trouver sa place dans la quiétude et la confiance.

C'est ce que les établissements de l'Association RENOVATION veulent garantir à chacun de leurs résidents. »

Vous remerciant d'ores et déjà de cette publication,

Veillez agréer Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Dominique BASTROT
Avocate à la Cour

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'D. Bastrot', written over a horizontal line.

